

Le 26 avril 2023

« Par Système de dépôt électronique »

Me Véronique Dubois

Secrétaire pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Qc)
H4Z 1A2

Objet : Dossier R-4169-2021, phase 2

Demande relative aux mesures de soutien à la décarbonation du chauffage des bâtiments

Chère Consoeur,

Le GRAME dépose par la présente une demande de paiement de frais dans le cadre du dossier en objet. Le total de cette demande est inférieur (-8.4%) au budget prévisionnel déposé le 31 octobre 2022¹. Cet écart s'explique notamment par un nombre d'heures de participation à l'audience légèrement inférieur à celui initialement anticipé, qui incluait toutefois les heures de participation à l'audience du 9 novembre 2022 portant sur la demande de suspension de la phase 2 présentée par le ROÉÉ. L'écart s'explique également par un nombre moins important d'heures de préparation pour les analystes. Par ailleurs, les frais de participation des analystes du GRAME à la séance de travail du 14 décembre 2022 n'avaient pas été prévus dans le budget initial.

Le GRAME soumet que son intervention était ciblée sur les enjeux qui sont directement en lien avec ses intérêts et que les frais demandés sont raisonnables. En conséquence, le GRAME demande respectueusement à la Régie de lui en accorder le remboursement.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

P.j. (1)

cc. Me Philip Thibodeau (pour Énergir s.e.c.) et Me Joelle Cardinal (pour Hydro-Québec Distribution), par courriel

¹ C-GRAME-0026